



# Formation OrgaBoutique

Vous utilisez OrgaBoutique et vous ressentez le besoin d'approfondir vos connaissances ou de maîtriser toutes les nouveautés du logiciel ? Optez pour une formation personnalisée sur site accompagné par un formateur.

**Non maîtrise  
des nouveautés ou  
des mise à jour**

**Changement d'équipe,  
d'enseigne, de fournisseur  
ou arrivée d'un nouveau salarié**

**Sollicitation de la hotline,  
besoin de ces prises de  
notes ou procédure**

**Mauvaise manipulation  
ou habitude, manque  
de confiance**



**UNE FORMATION EST NÉCESSAIRE**

Lors de votre installation, la formation sur le logiciel est complète. Toutefois, nous ne pouvons pas tout retenir et cela entraîne parfois des manipulation hasardeuses.

C'est pourquoi nous vous proposons des modules de formation personnalisés au cas par cas afin de renforcer vos connaissances sur le logiciel.

**Exemples de points stratégiques que nous pouvons aborder avec vous :**

- **Comprendre vos statistiques** (essentielle pour la santé de votre entreprise).
- **Gagner du temps** lors de vos réceptions de marchandises, création de BL, EDI, rétrocessions en renforçant vos connaissances.
- **Booster vos ventes** grâce à la mise en place d'une carte de fidélité, création d'un fichier client, valoriser vos clients, créer un système de fidélisation en boutique ou interroger le stock de vos autres boutiques.
- **Gérer la partie encaissements** (modes de paiements multiples, etc).
- **Mettre en place un mailing et une campagne SMS.**

**Tarifs**

- **Formation 1 journée sur site : 880 € HT\*** (entre 2 et 4 utilisateurs maximum)
- **Formation 4h sur site : 680 € HT\*** (adapté jusqu'à 2 utilisateurs maximum)

**Pourquoi choisir un éditeur dispensé par la DIRECCTE**

La prise en charge intégrale ou partielle de votre formation lors de la mise en place de votre logiciel est basée selon plusieurs critères propres à votre secteur d'activité, nombres de salariés etc..

Nous mettons à votre disposition de quoi constituer votre dossier de prise en charge et aide financière via votre CPF (Compte Personnel de Formation) digne successeur du DIF ( Droit Individuel à la Formation) depuis le 1 er janvier 2015.

\*Des frais supplémentaires peuvent être appliqués : cout de transport éventuel, frais d'acheminement (140 € maximum).

